

# Certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° 252646/11031800

Ecocert Canada confirme par la présente que :

## LES BONS PLANS S.E.N.C.

425, route du Rocher Percé, Quebec G0W 1G0 Chambord - CANADA

a été audité et certifié conformément au programme

**Régime Bio Canada\* (COR)**

**Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec  
(CARTV)**



Pour les étapes de production / activités :

**PRODUCTION VÉGÉTALE, CULTURES PRODUITES SOUS DES STRUCTURES OU EN CONTENANTS**

Certificat délivré le 3 novembre 2025

**Ecocert Canada**

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec,  
G6W 6N2, Canada

<https://www.ecocert.com/fr-CA/home>

**Date d'anniversaire: 15 avril 2026**

lorsque l'entreprise certifiée doit présenter une demande d'inspection  
annuelle subséquente. Ceci n'est pas une date d'expiration

Date de certification initiale: 27 mai 2022

Le dernier audit a eu lieu le 23 juillet 2025

*Sébastien Houle*

Z001(COR)v02fr

Page 1/6

\*conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique - Aquaculture - Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par Ecocert Canada en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à Ecocert Canada.



**scannez  
moi**

Accédez au  
certificat officiel  
actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° 252646/11031800

## LES BONS PLANS S.E.N.C.

Régime Bio Canada\* (COR)

Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce: **LES BONS PLANS S.E.N.C.**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES	
		([X]: en conformité)	(1) CAN-US (2) CAN-UE
> Ail	Biologique	X	X
> Ail - Fleur	Biologique	X	X
> Aneth	Biologique	X	X
> Aneth - Semence	Biologique	X	X
> Aubergine - Semence	Biologique	X	X
> Aubergine (Cultivé en serre et plants à repiquer )	Biologique	X	X
> Basilic - Semence	Biologique	X	X
> Basilic (Cultivé en champs et plants à repiquer )	Biologique	X	X
> Betterave	Biologique	X	X
> Betterave - Semence	Biologique	X	X
> Bok choy	Biologique	X	X
> Bok choy - Semence	Biologique	X	X
> Brocoli - Semence	Biologique	X	X
> Brocoli (Cultivé en champs et plants à repiquer )	Biologique	X	X
> Camerise (Cultivé en champs et plants à repiquer )	Biologique	X	X
> Capucine (Plants à repiquer)	Biologique	X	X
> Carotte	Biologique	X	X
> Carotte - Semence	Biologique	X	X
> Céleri rave	Biologique	X	X
> Chicorée	Biologique	X	X

Z001(COR)v02fr

Page 2/6

\*conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique - Aquaculture - Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par Ecocert Canada en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à Ecocert Canada.



scannez  
moi

Accédez au  
certificat officiel  
actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° 252646/11031800

> Chou - Semence	Biologique	X	X
> Chou (Cultivé en champs et plants à repiquer )	Biologique	X	X
> Chou chinois - Semence	Biologique	X	X
> Chou chinois (Cultivé en champs et plants à repiquer )	Biologique	X	X
> Chou frisé (Kale)	Biologique	X	X
> Chou frisé (Kale) - Semence	Biologique	X	X
> Chou-fleur - Semence	Biologique	X	X
> Chou-fleur (Cultivé en champs et plants à repiquer )	Biologique	X	X
> Ciboulette - Semence	Biologique	X	X
> Ciboulette (Cultivé en champs et plants à repiquer )	Biologique	X	X
> Concombre - Semence	Biologique	X	X
> Concombre (Cultivé en champs et en serre et plants à repiquer )	Biologique	X	X
> Coriandre - Semence	Biologique	X	X
> Coriandre (Cultivé en champs et plants à repiquer)	Biologique	X	X
> Courge	Biologique	X	X
> Courge - Semence	Biologique	X	X
> Courgette	Biologique	X	X
> Courgette - Semence	Biologique	X	X
> Épinard	Biologique	X	X
> Épinard - Semence	Biologique	X	X
> Fenouil	Biologique	X	X
> Fenouil - Semence	Biologique	X	X
> Haricot	Biologique	X	X
> Haricot - Semence	Biologique	X	X
> Laitue - Semence	Biologique	X	X
> Laitue (Cultivé en champs et plants à repiquer )	Biologique	X	X
> Melon	Biologique	X	X
> Melon - Semence	Biologique	X	X
> Menthe (plants à repiquer )	Biologique	X	X
> Oignon	Biologique	X	X
> Oignon - Semence	Biologique	X	X



**scannez  
moi**

Accédez au  
certificat officiel  
actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° 252646/11031800

> Origan	Biologique	X	X
> Origan - Semence	Biologique	X	X
> Persil (plants à repiquer )	Biologique	X	X
> Physalis - Semence	Biologique	X	X
> Physalis (Cerise de terre)	Biologique	X	X
> Piment - Semence	Biologique	X	X
> Piment (Cultivé en champs et plants à repiquer )	Biologique	X	X
> Poireau	Biologique	X	X
> Poireau - Semence	Biologique	X	X
> Pois	Biologique	X	X
> Pois - Semence	Biologique	X	X
> Poivron (Cultivé en serre et plants à repiquer)	Biologique	X	X
> Radis	Biologique	X	X
> Radis - Semence	Biologique	X	X
> Romarin (Cultivé en champs et plants à repiquer)	Biologique	X	X
> Roquette	Biologique	X	X
> Roquette - Semence	Biologique	X	X
> Rutabaga	Biologique	X	X
> Rutabaga - Semence	Biologique	X	X
> Sarriette - Semence	Biologique	X	X
> Sarriette (Cultivé en champs et plants à repiquer )	Biologique	X	X
> Sauge - Semence	Biologique	X	X
> Sauge (Cultivé en champs et plants à repiquer )	Biologique	X	X
> Thym - Semence	Biologique	X	X
> Thym (Cultivé en champs et plants à repiquer )	Biologique	X	X
> Tomate - Semence	Biologique	X	X
> Tomate (Cultivé en champ et plants à repiquer)	Biologique	X	X
> Tournesol - Semence	Biologique	X	X
> Tournesol (Cultivé en champs et plants à repiquer)	Biologique	X	X



**scannez  
moi**

Accédez au  
certificat officiel  
actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° 252646/11031800

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) l'entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC)

Certificat délivré le 3 novembre 2025

## Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec,  
G6W 6N2, Canada

<https://www.ecocert.com/fr-CA/home>

Z001(COR)v02fr

Page 5/6

\*conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique - Aquaculture - Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par Ecocert Canada en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à Ecocert Canada.



scannez

moi

Accédez au  
certificat officiel  
actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° 252646/11031800



## LES BONS PLANS S.E.N.C.

Régime Bio Canada\* (COR)

### Sites couverts :

> 425, route du Rocher Percé, Chambord, Quebec, G0W 1G0, CANADA

Certificat délivré le 3 novembre 2025

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec,  
G6W 6N2, Canada

<https://www.ecocert.com/fr-CA/home>

Z001(COR)v02fr

Page 6/6

\*conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique - Aquaculture - Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par Ecocert Canada en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à Ecocert Canada.



scannez  
moi

Accédez au  
certificat officiel  
actualisé